

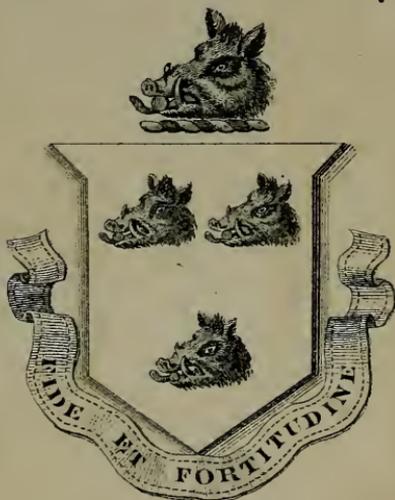
Accessions

159, 820

Shelf No.

XG 3656.10

Barton Library.

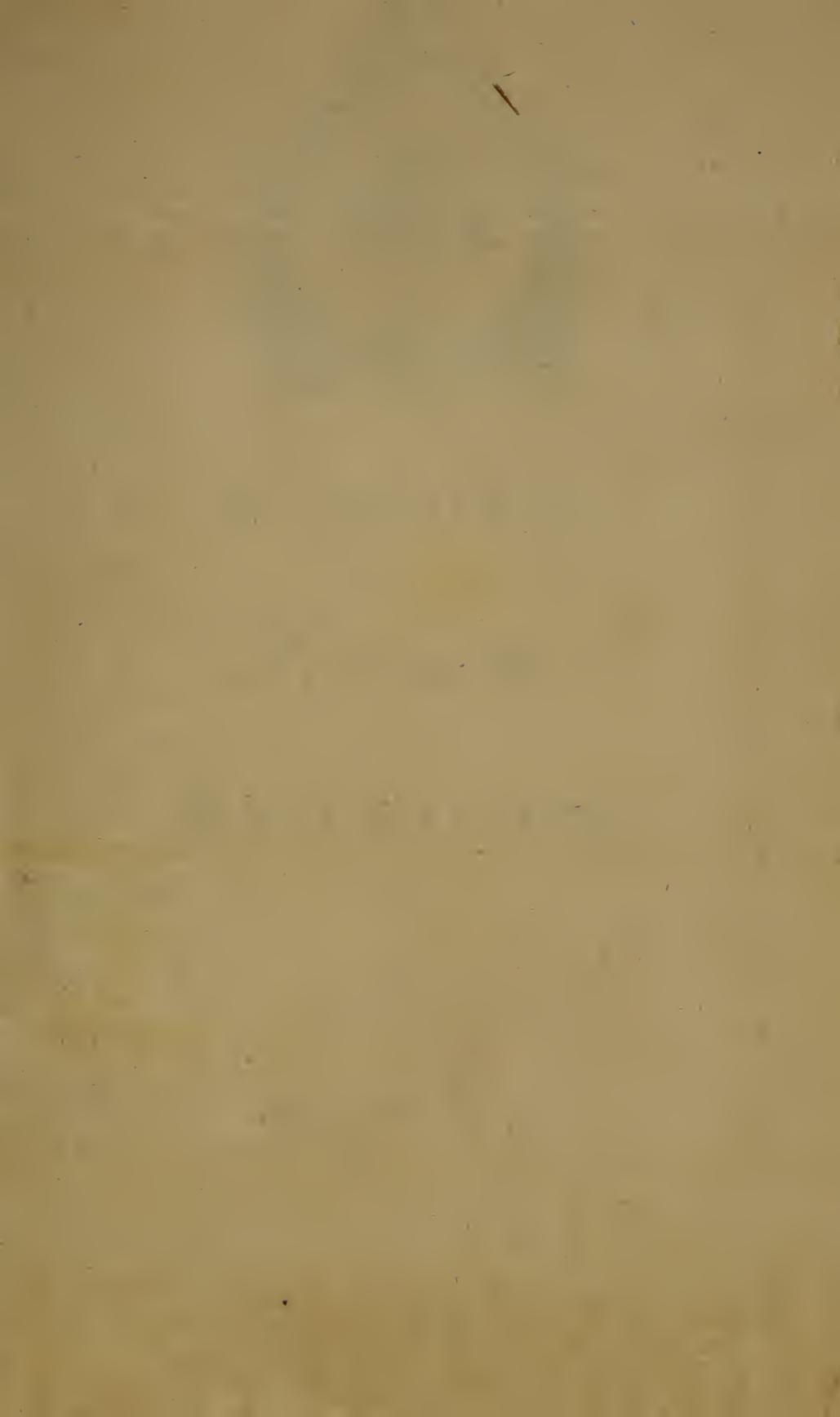


Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

Not to be taken from the Library.



L E T T R E
D U R O I,
du 3 Septembre
ET M A N D E M E N T
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE
DE TREGUIER.

du 14 Septembre

1789.

v



L E T T R E

D U R O I

A M O N S E I G N E U R L ' É V È Q U E

D E T R E G U I E R .

MONS L'ÉVÈQUE DE TREGUIER,

Vous connoissez les troubles qui désolent mon royaume ; vous savez que dans plusieurs provinces , des brigands & des gens sans aveu s'y sont répandus , & que , non contents de se livrer eux-mêmes à toutes sortes d'excès , ils sont parvenus à soulever l'esprit des habitans des campagnes , & portant l'audace jusqu'à contrefaire mes ordres , jusqu'à répandre de faux arrêts de mon conseil , ils ont persuadé qu'on exécuteroit ma volonté , ou qu'on répondroit à mes intentions en attaquant les châteaux , & en y détruisant les archives & les divers titres de propriétés. C'est ainsi qu'au nom du souverain,

le protecteur né de la justice , & au nom d'un monarque qui , je puis le dire , s'en est montré le constant défenseur pendant son regne , on n'a pas craint d'exciter le peuple à des excès que les plus tyranniques oppresseurs auroient craint d'avouer. Enfin , pour augmenter la confusion & réunir tous les malheurs , une contrebande soutenue à main armée , détruit avec un progrès effrayant les revenus de l'état , & tarit les ressources destinées ou au payement des dettes les plus légitimes , ou à la solde des troupes de terre & de mer , ou aux diverses dépenses qu'exige la sûreté publique.

Ce n'est pas tout encore , un nouveau genre de calamité a pénétré mon ame de la plus sensible affection ; mon peuple , renommé par la douceur de ses mœurs & de son caractère , mon peuple , dans quelques endroits , heureusement en petit nombre , s'est permis d'être l'arbitre & l'exécuteur de condamnations que les dépositaires des lois , après s'être livrés au plus mûr examen , ne déterminent jamais sans une secrète émotion.

Tant de maux , tant d'afflictions ont oppressé mon ame , & après avoir employé , de concert avec l'assemblée nationale , tous les moyens qui restent en mon pouvoir pour arrêter le cours

De ces défordres, averti, par l'expérience, des bornes de la sagesse humaine, je veux implorer publiquement le secours de la divine providence, espérant que les vœux de tout un peuple toucheront un Dieu de bonté, & attireront sur ce royaume les bénédictions dont il a tant de besoin. La beauté des moissons dans la plus grande partie du royaume, ce bienfait devenu si nécessaire & si précieux, semble annoncer que la protection du ciel ne nous est pas encore entièrement retirée, & nous aurons ainsi des actions de grâces à joindre à nos prières. Accompagnez ces prières des exhortations les plus pressantes; faites sentir au peuple, faites sentir à tous mes sujets, que la prospérité de l'état, que le bonheur des particuliers dépend essentiellement de l'exacte observation des lois. La violence ne peut jouir qu'un moment de ses succès & de ses prospérités criminelles; on s'éleve bientôt de toutes parts contre elle, & les hommes qui rompent le pacte social, ce fondement de la tranquillité publique, en reçoivent tôt ou tard la peine inévitable.

Nulla part les fortunes ne sont égales, & elles ne peuvent pas l'être; mais quand les riches vivent sans défiance au milieu de ceux qui le sont moins, leur superflu se reverse né-

cessairement sur l'industrie , le commerce , & l'agriculture ; & comme leurs jouissances sont bornées par les lois immuables de la providence , souvent ils sont moins heureux que ceux dont la vie occupée par le travail se trouve à l'abri du tumulte des passions. Mais ce que vous devez sur-tout rappeler à mes sujets , c'est qu'en rassemblant autour de moi les représentans de la nation , j'ai eu principalement à cœur d'adoucir le sort du peuple par toutes les dispositions qui me paroïtroient pouvoir se concilier avec les devoirs de la justice. Déjà, par un même esprit , les prélats , les seigneurs , les gentilshommes , les hommes riches de tout état se disputent à l'envi les moyens de rendre le peuple plus heureux , & , pour atteindre à ce but , ils offrent des sacrifices qu'on n'auroit pas eu le droit d'exiger d'eux. Exhortez donc tous mes sujets à attendre avec tranquillité le succès de ces dispositions patriotiques ; éloignez-les , détournez-les d'en troubler le cours par des insurrections propres à décourager tous les gens de bien ; que le peuple se confie à ma protection & à mon amour ; quand tout le monde l'abandonneroit , je veillerois sur lui : mais jamais , dans aucun temps , il n'y a eu en sa faveur un concours plus général de volonté

& d'affection de la part de tous les ordres de la société. Exhortez-le donc , au nom de la religion , à être reconnoissant , & à montrer ce sentiment par son obéissance aux lois de la justice ; avertissez , instruisez ce bon peuple des pièges des méchans, afin qu'il rejette loin de lui, comme des ennemis de la patrie, tous ceux qui voudroient l'induire à des actes de violence, tous ceux qui voudroient le détourner de payer sa part des charges publiques , & le priver de l'honorable qualité de citoyens de l'état.

Les divers impôts qui composent les revenus publics seront examinés dans le cours de l'assemblée nationale; ceux qui paroîtront trop onéreux seront remplacés par d'autres , & tous seront adoucis successivement par le ménagement & la régularité des perceptions : mais jusques à l'époque prochaine où les affaires seront arrangées, tous mes sujets ont un égal intérêt au maintien de l'ordre ; car la confusion entraîne la confusion , & souvent alors la sagesse des hommes est impuissante pour remédier à la grandeur des maux , & pour arrêter les préjugés des inimitiés & des défiances mutuelles. Je ferai pour le rétablissement de l'ordre dans les finances tous les abandons personnels

qui seront jugés nécessaires ou convenables ; car non pas seulement aux dépens de la pompe ou des plaisirs du trône , qui depuis quelque temps se sont changés pour moi en amertumes , mais par de plus grands sacrifices , je voudrois pouvoir rendre à mes sujets le repos & le bonheur. Venez donc à mon aide , venez au secours de l'Etat par vos exhortations & par vos prières ; je vous y invite avec instance , & je compte sur votre zèle & sur votre obéissance. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait , monsieur l'évêque de Treguier , en sa sainte garde.

Fait à Versailles le 3 septembre 1789.
Signé, LOUIS, & plus bas, DE SAINT PRIEST.

*MANDEMENT de Monseigneur l'Evêque ,
Comte de Treguier , qui ordonne des prières
publiques pour le rétablissement de l'ordre &
de la paix dans l'intérieur du Royaume.*

AUGUSTIN-RENÉ-LOUIS LE MINTIER , par
la miséricorde de Dieu & la grace du saint
siège apostolique , évêque , comte de Treguier ,
conseiller du roi en tous ses conseils , &c. ,
au clergé séculier & régulier , & aux fideles
de notre diocèse.

Que la paix de Dieu , cette paix si désirable qui surpasse toutes nos pensées , regne dans vos cœurs & conserve nos esprits dans la foi de notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous ne pouvons , nos très-chers freres , vous peindre les sentimens que nous avons éprouvés à la lecture de la lettre touchante, dont le roi nous a honoré.

Qu'il est digne de porter le sceptre des Charlemagne , des Saint-Louis , des Henri IV , le souverain qui daigne verser lui-même ses inquiétudes , ses alarmes dans le sein de la nation généreuse qu'il gouverne ! qui n'emploie vis-à-vis de ses sujets que le langage pénétrant de la confiance & de l'amour ! qui se plaît à se communiquer à ses peuples cœur à cœur , comme un ami à ses amis , comme un pere à ses enfans ! Il est donc vrai que la couronne qui brille sur la tête des rois est armée de pointes cruelles qui enfanglantent leur front ! La splendeur du diadème ne les garantit pas des chagrins amers , des inquiétudes dévorantes ; & lors même qu'ils ne cherchent que le bien , lorsqu'il ne respirent que pour le repos & le bonheur de leurs sujets , la pompe & les plaisirs du trône se changent pour eux en amertumes.

Dans la crise générale qui agite le royaume, que des esprits ennemis de toute domination ont fait naître, quand des libellistes fougueux fermentent, non plus en secret & dans les ténèbres, mais par des écrits incendiaires, répandus avec audace, dévorés avec avidité; dans ces jours malheureux, où le premier, le plus illustre trône de l'univers est ébranlé jusques dans ses fondemens; lorsque les mouvemens convulsifs de la capitale se font sentir dans les provinces les plus reculées de l'Empire François; seroit-il permis aux évêques de garder un coupable silence? Cette fermeté apostolique qui est l'apanage de l'épiscopat, cette vigueur sacerdotale que nos peres ont admirée, ont respectée dans les Athanases, les Martins, les Basiles, les Ambroises, les Thomas de Cantorbéri, les Grangiers, les Chabanes, ne s'opposera-t-elle pas comme un mur d'airain aux progrès effrayans des nouveautés dangereuses?

Et quel est le ministres des saints autels, dont les entrailles ne seroient pas déchirées à la vue des combats qu'on livre aux églises? Quel est le citoyen patriote qui pourroit envisager sans effroi les suites funestes de la fermentation universelle que des anonymes effré-

nés ont excitée dans le royaume ? Il fut un temps où l'amour des François pour leur roi ne connoissoit point de bornes : bien loin de chercher à discuter & contester , encore moins à limiter les droits & prérogatives de la couronne , nos peres aimoient à multiplier les témoignages de leur zele , de leur obéissance , de leur dévouement au monarque ; la tendresse les attachoit au souverain encore plus que le devoir.

Et qui jamais mérita mieux les sacrifices les plus absolus de la part de ses sujets , que le roi sensible & populaire que Dieu nous a donné ? Il ne vit que pour la félicité de ses peuples ; il veut régner sur nos cœurs , encore plus que sur nos biens & sur nos personnes.

Heureuse la monarchie où le souverain & la nation se disputent à l'envi la gloire de s'immoler l'un aux intérêts de l'autre ! Là prospérité publique repose sur l'autorité du souverain ; elle en est inséparable , & le peuple dont le monarque voudroit , non seulement aux dépens de jouissances plus séduisantes que celles du trône , mais par de plus grands sacrifices , assurer le repos & le bonheur de ses sujets , ne doit connoître qu'une crainte , celle de

Donner des bornes trop étroites aux droits inaliénables & sacrés de la souveraineté.

Hélas ! N. T. C. F. , qu'elle est différente d'elle-même , cette monarchie françoise , le plus beau domaine de l'église catholique , le berceau des héros , l'asile des rois , la patrie des sciences & des arts !

Les princes du sang royal fugitifs chez des nations étrangères ; la discipline militaire énermée ; le citoyen armé contre le citoyen ; un système d'indépendance & d'insurrection présenté avec art , reçu avec enthousiasme , soutenu par la violence ; toutes les sources du crédit national ou interceptées ou taries ; le commerce languissant ; les lois sans force & sans vigueur ; leurs dépositaires ou dispersés ou réduits au silence ; le nerf de l'autorité entre les mains de la multitude ; toutes les classes des citoyens confondues ; la vengeance avide de sang , aiguissant son poignard , désignant ses victimes , exerçant ses fureurs homicides.....
Où , le sang de nos concitoyens , de nos freres , a coulé , il fume encore ; & dans un siècle qui ose s'arroger le titre fastueux de siècle de lumieres , la capitale d'une nation polie , sensible , d'une nation renommée par la douceur de ses mœurs & de son caractère ,

été souillée par des proscriptions inouïes, par des assassinats dont les nations les plus barbares rougiroient.

Tels ont été les succès monstrueux de ces hommes pervers qui, abusant des talens que la nature leur avoit donnés pour un meilleur usage, ont, par leurs libelles, soufflé parmi nous l'esprit d'indépendance & d'anarchie.

Puissent ces productions infernales, puissent les plans de régénération qu'elles contiennent rentrer dans le néant d'où ils n'auroient jamais dû sortir ! Conservons nos lois antiques ; elles sont la sauve-garde de nos propriétés, de nos personnes, de notre gloire.

Le vice du gouvernement françois n'est pas dans ses lois, elles sont sages ; il est dans les mœurs publiques, qui sont dépravées. Conservons nos lois, & réformons nos mœurs.

Les empires les plus florissans n'ont disparu de dessus la face de la terre que parce que des novateurs ont voulu changer la forme de leur administration. Rien n'est plus dangereux que de fronder les lois anciennes, de les renvoyer à la simplicité gothique de nos ancêtres, comme des principes surannés & barbares, de les mépriser comme le fruit de l'ignorance & de l'oppression. Chaque état, chaque gou-

vernement a ses lois fondamentales, analogues au caractère, au génie de ses habitans; elles sont inviolables & sacrées pour tout bon citoyen. Les monarchies sur-tout ne se soutiennent que par les principes qui les ont fondées.

L'arbre se connoît aux fruits, dit le saint évangile, c'est par les œuvres qu'on juge de l'ouvrier. Que cet oracle de la sagesse incarnée nous serve à apprécier cette foule étonnante de pamphlets séditieux que la presse vomit chaque jour. Avant que ces libelles anonymes eussent exalté les têtes, nous vivions dans la paix & dans la sécurité; tranquilles sous l'égide des lois, nos jours couloient sans alarmes; soumis à nos chefs, à nos supérieurs spirituels & temporels, nous les regardions, nous les cherchions comme nos peres; enfans dociles & respectueux, nous exécutions leurs ordres avec satisfaction; le plaisir de leur obéir nous laissoit à peine le mérite de l'obéissance: si nous ressentions quelques secousses imprévues, nous les supportions avec patience, persuadés que ces épreuves passageres sont inévitables, même dans la plus parfaite administration; mais nos humbles doléances trouvoient un accès facile dans les cœurs de nos

maîtres, nos larmes étoient bientôt essuyées, nos inquiétudes calmées par les mesures qu'on prenoit pour en arrêter le cours. Les riches jouissoient sans crainte de leur opulence, de leurs richesses ; ils vivoient sans défiance, à l'ombre de leurs foyers, au milieu de nos cités ; leur superflu se reversoit sur l'industrie, le commerce, & l'agriculture, ou se répandoit dans le sein de l'indigence & de la misère. Satisfait de son sort, le plébéïen vivoit content dans son état ; un travail utile & modéré fournissoit abondamment à l'honnête subsistance de sa famille. Toutes les volontés, tous les esprits se rassembloient sous l'enseigne honorable du patriotisme & de la charité chrétienne. Oui, le spectacle délicieux de cette allégresse générale, de cette concorde fraternelle qui frappoit nos regards, rappeloit à notre souverain attendri les beaux jours de l'église naissante, lorsque les fideles n'avoient qu'un cœur & qu'une ame en N. S. J. C.

Hélas ! ces jours sereins ne sont plus ; ils ont disparu comme un songe. L'autorité du roi est affoiblie ; l'église tombe dans l'avilissement & la servitude ; ses ministres sont menacés d'être réduits à la condition de commis appointés ; les tribunaux suprêmes sont mé-

connus, humiliés; l'ouvrier & l'artiste, qui n'ont d'autre patrimoine que le temps & le travail de leurs mains, sont arrachés à leurs occupations; une contrebande soutenue à main armée détruit avec un progrès effrayant les revenus de l'état, & tarit les ressources destinées au paiement des dettes les plus légitimes; le service militaire est interrompu; le soldat, sourd à la voix de ses chefs, abandonne ses drapeaux & répand par-tout la terreur & l'épouvante; des brigands & des gens sans aveu soulèvent l'esprit des habitans des campagnes, attaquent les châteaux, détruisent les archives; la populace révoltée porte le fer & le feu dans les établissemens les plus utiles, dans les retraites des solitaires; le peuple se constitue l'arbitre & l'exécuteur de condamnations que les dépositaires des lois, après s'être livrés au plus mûr examen, ne déterminent jamais sans une secrète émotion.

Oui, M. T. C. F., nous vous le répétons, ces maux innombrables qui oppressent l'ame de notre bon roi, les maux plus cruels encore que nous appréhendons, & qu'il ne nous est pas donné de prévoir, prennent leur source dans ce déluge de brochures clandestines, imprimées par l'orgueil & la témérité. C'est ainsi
qu'un

qu'un torrent qui a rompu ses digues, porte par-tout la désolation, l'effroi, le ravage.

Depuis que nous sommes inondés de ces anonymes incendiaires, on dispute sur tout; il n'y a plus rien de fixe, tout est indifférent; les maximes dont aucun citoyen sage & chrétien n'avoit jamais douté, sont réduites en problème. Un scepticisme pernicieux, un affreux égoïsme, voilà la religion du jour. Par un abus déplorable de la liberté, riche présent de la nature, on veut que chacun puisse penser, écrire tout ce qui lui plaira; que tous les cultes, sans distinction, soient permis; que le disciple obstiné de Moïse, que le fanatique sectateur de Mahomet, que l'adorateur insensé des plus méprisables idoles, que l'artificieux socréen, que l'aveugle & voluptueux athée, que les sectes les plus contraires, les plus absurdes, reposent, avec le chrétien catholique, sous l'aile & la protection du gouvernement français.

Le délire de nos philosophes modernes, de nos prétendus esprits forts, va plus loin : à la charité chrétienne, à cette reine des vertus, qui est le lien essentiel de toute société & la base de notre religion, ils osent substituer une stoïque & stérile bienfaisance. Vertu

purement humaine , elle prend sa source dans la compassion naturelle , tandis que la charité tire son origine de Dieu même ; bienfaisance , vertu d'appareil & d'ostentation , qui ne vous oblige pas de laisser ignorer à votre gauche les largesses , les aumônes de votre droite ; bienfaisance qui peut vous porter à secourir le malheureux , parce qu'il est votre semblable ; mais non à l'aimer comme votre frere , à le respecter comme membre d'un Dieu souffrant.

Bienfaisance , humanité , vertus sociales ; jamais ces expressions ne furent si communes , jamais le sentiment n'en fut si rare.

Présent du ciel , délices des ames sensibles , divine charité , non , il n'appartient qu'à la religion chrétienne de former les héros & d'embraser les cœurs de tes flammes.

Lorsque le plus puissant des monarques ; tempérant l'éclat du diadème , & cédant au vœu unanime de ses provinces , appeloit ses sujets autour du trône , pour aviser aux moyens de retrancher les abus qui s'étoient glissés dans le maniement des finances , devoit-il s'attendre que des auteurs anonymes , enhardis par l'impunité , agiteroient des questions délicates , inutiles , dangereuses , & traceroient

à leur gré & suivant leur caprice , la ligne de démarcation qui sépare les droits du souverain & ceux de la nation ?

N'est-il pas temps , M. T. C. F. , que le peuple françois se réveille , & que du fond de nos cœurs s'éleve un cri général pour réclamer nos anciennes lois & le rétablissement de l'ordre public ?

De toutes les formes de gouvernement , la monarchie est la plus avantageuse , parce qu'elle se rapproche le plus de l'état primitif de la nature , lorsque les hommes ne reconnoissent d'autre autorité que celle des peres sur leurs enfans. Une monarchie est une immense famille dont le roi seul est le chef.

Depuis plus de quatorze siècles que la France est sous ce régime , sa grandeur , ses forces , sa prospérité vont toujours en croissant. La sagesse de ses lois , le courage de ses armées , son attachement à la religion catholique , qui a mérité à son roi le titre précieux de roi très-chrétien , sa nombreuse population , le génie heureux de ses habitans , l'éclat de ses victoires , la richesse , la fertilité de ses domaines , la sûreté , la commodité de ses ports , l'étendue de son commerce lui ont donné une prépondérance marquée dans le système politique

de l'Europe , & ont fait voler jusqu'aux extrémités du monde, l'honneur & la gloire du nom françois.

Nous ne prétendons pas nier , N. T. C. F. qu'il existât des abus. Hélas ! les meilleures institutions n'en sont point exemptes ; la main de l'homme enfante les abus , ou les fait éclore.

Mais pour réformer les abus , faut-il donc détruire les propriétés les plus sacrées , attenter à la vie , égorger les citoyens , répandre le sang?... Faut-il , sous le nom de sa majesté même , exciter le peuple à des excès que les plus tyranniques oppresseurs auroient craint d'avouer : la raison , la religion , la nature indignée frémissent à la pensée d'une réforme dont la seule entreprise a déjà coûté tant de sang & de larmes.

O vous , nos vénérables freres , qui , associés à notre sacerdoce , partagez avec nous les soins du troupeau qui nous est confié , vous , nos dignes coopérateurs , voici le moment de vous montrer : dans ces jours de crise & de fermentation , montez dans la chaire de vérité ; faites entendre à vos ouailles des leçons de soumission & d'obéissance aux puissances légitimes que la main de Dieu lui-même a placées au dessus de nos têtes. Celui qui résiste aux puissances

ces, trouble l'ordre établi par Dieu ; que votre voix chérie retentisse à leurs oreilles ; usez de toute l'influence que vous donne la sainteté de votre caractère, pour imprimer profondément dans leur ame la fidélité inébranlable que nous devons tous à dieu & au roi.

Dites aux peuples qu'ils se séduisent eux-mêmes, lorsqu'ils se flattent d'une diminution dans les impôts. Est-ce dans un temps désastreux, où l'état obéré exige les plus grands sacrifices, où chaque citoyen doit être prêt à s'immoler au bien général, que l'on peut s'attendre à voir diminuer les subsides & les revenus publics de la patrie, notre mere commune ?

Dites-leur qu'on les trompe, lorsqu'on leur représente les chefs du clergé comme des hommes dévorés d'ambition, vendus à l'intrigue, & livrés aux excès d'un luxe révoltant. Ces inculpations odieuses déshonorent la bouche qui les prononce, encore plus que ceux qui en font l'objet.

Nous sommes forcés de convenir que les revenus de l'église ont été quelquefois mal distribués, mal administrés ; mais plus souvent encore les richesses du sanctuaire font le patrimoine des pauvres, des veuves, & des orphe-

lins , & la ressource inépuisable de familles entieres.

Dites que la violence ne peut jouir qu'un moment de ses succès & de ses prospérités criminelles ; que l'autorité , même légitime , ne peut exiger le respect, qu'autant qu'elle respecte les lois réunies ; que livrer à la mort des citoyens , même coupables , sans entendre leur défense ; enlever aux ordres , ou aux particuliers l'existence & les biens dont ils ont toujours joui sous la protection du gouvernement ; enfreindre les contrats qui ont réuni à la couronne les plus riches , les plus importantes provinces du royaume : c'est un système de tyrannie & d'oppression, qui rompt tous les liens du pacte social. L'unité de religion , la sûreté des propriétés , l'exacte observation des lois ; voilà les vraies , les uniques sources de la stabilité & de la prospérité des Empires.

Dites-leur qu'on les trompe dans ces infâmes libelles que la philosophie a infectés de ses paradoxes , lorsqu'on leur représente les membres des deux premiers ordres de la monarchie comme des aristocrates odieux, conspirés contre le peuple , ne cherchant qu'à l'opprimer sous le joug de la tyrannie & du despotisme.

Laborieux habitans de nos campagnes , utiles & vénérables cultivateurs , ne craignons pas de vous interpeller & de vous citer à votre propre tribunal.

Qui sont ces hommes , amis de l'humanité , qui vous donnent tous les jours des conseils de paix & d'harmonie qui étouffent le germe de vos divisions intestines , qui , au sein de vos peines , versent dans vos ames attendries le baume de la consolation & de l'espérance , qui vous aident à réparer vos pertes , qui mêlent leurs larmes de sensibilité aux larmes de votre désespoir ? Ne sont-ce pas ces dignes pasteurs , ces prêtres vertueux qui vivent parmi vous ? Ne voyez-vous pas chaque jour leur charité industrieuse , combinée avec le crédit des gentilshommes de vos cantons , vous protéger contre l'oppression & la violence ? N'est-ce pas à l'accord & à l'intelligence de votre clergé & de votre noblesse que vous devez le repos & le bonheur dont vous jouissez ?

Peuples tranquilles de nos campagne , portion de notre troupeau si chere à notre cœur , objet intéressant de notre sollicitude , nous prenons le ciel à témoins que nous vous portons tous dans nos entrailles paternelles ; ne vous laissez point séduire à la lueur éphémère

de ces nouveautés dangereuses qu'on affecte de répandre parmi vous, pour surprendre votre simplicité.

Ce système d'égalité absolue, que l'on ose vous promettre dans les rangs & dans les fortunes, ne peut avoir été enfanté que par une imagination en délire ; il est aussi contraire au vœu de la nature qu'aux principes de la raison & de la religion.

Quand bien même les hommes seroient tous égaux dans l'ordre de la nature, ils cesseroient de l'être en entrant dans l'ordre social ; nulle part les fortunes, les conditions ne sont égales, & elles ne peuvent pas l'être. Ce même plan d'égalité dans le traitement des ministres des autels, la suppression de l'ancien patrimoine de l'église, la substitution d'un salaire en argent jetteroient le sacerdoce dans la dépendance & l'esclavage, aviliroient l'excellence de nos fonctions, énerveroient l'émulation, anéantiroient la majesté du culte, étoufferoient peut-être les ardeurs du zèle, précipiteroient infailliblement la ruine du ministère, & par conséquent celle de notre sainte religion.

On vous trompe donc, lorsque, sous le nom d'un prince né de la justice, on vous promet

d'arracher des mains de vos pasteurs & de vos seigneurs leurs antiques propriétés , pour vous en revêtir : & dans quel moment vous inspire-t-on ces dispositions qui ne sauroient se concilier avec les devoirs de la justice ?

C'est lorsqu'animés du même esprit , les prélats , les seigneurs , les hommes riches de tout état se disputent à l'envi les moyens de rendre le peuple plus heureux ; c'est lorsqu'ils offrent des sacrifices qu'on n'auroit pas eu droit d'exiger d'eux. Mais si aujourd'hui on envahit le patrimoine , les propriétés des deux premiers ordres de l'état , qui vous garantira les vôtres pour l'avenir ?

La nation qui seroit assez corrompue pour ravir , sous le spécieux prétexte d'un meilleur ordre de choses , les antiques patrimoines des corps ou des individus , mais dont le vrai but seroit de s'enrichir de leurs dépouilles , cette nation perverse , en cessant d'être juste , toucheroit à sa décadence ; le particulier qui ne rougiroit pas de s'enrichir d'une manière aussi honteuse , se couvreroit d'un opprobre éternel , & le cri de sa conscience s'éleveroit sans cesse contre une injustice dont les annales les plus reculées ne fournissent pas d'exemple , & que nulle loi humaine ne sauroit autoriser.

Nous ne pouvons que bénir le Dieu de toute consolation, & lui rendre les plus humbles actions de grace de ce que les troubles qui ont désolé le royaume se sont à peine fait sentir dans le diocèse dont sa providence nous a chargé.

Proscrivons avec horreur ces pamphlets atroces & séditieux qui ont produit les excès, les malheurs qui affligent sensiblement notre bon roi, & déchirent le cœur paternel de sa majesté. Les jours de ce monarque bienfaisant & populaire sont abreuvés de fiel & d'amertume, & nous ses sujets, nous ses enfans, nous tarderions à devouer à l'exécration & à l'infamie, ces anonymes calomnieux, ces maximes incendiaires, qui en opérant la plus funeste des révolutions, entraîneroient la ruine de la foi catholique & la chute de la première monarchie du monde !

Rassemblés aux pieds des autels, supplions le pere des lumieres, l'auteur suprême de tout don, qui ne connoît ni changement, ni vicissitudes ; supplions-le, par les mérites de N. S. J. C., le prince de la paix, de protéger son église alarmée, de perpétuer dans l'empire françois, le ministère dont il nous a confié les fonctions augustes, d'arrêter ses regards de prédilection sur le meilleur des rois, sur les

princes de son sang , sur tous les ordres de l'Etat , sur tous les membres de la nation ; de remédier dans sa miséricorde à la grandeur de nos maux ; d'arrêter le progrès des inimitiés & des défiances mutuelles ; d'écarter loin de nous l'esprit de discorde , de dissention , de soulèvement & d'anarchie ; de deffiller les yeux des auteurs même de nos troubles , afin que , réunis dans la meme foi & sous les mêmes principes d'administration , nous voyions revenir parmi nous l'ordre & la tranquillité égarés.

Puisse le flambeau de la religion & de la raison dissiper les nuages de la calomnie & de l'erreur !

Puisse le jour du repos & du bonheur succéder à la tempête dont nous sommes menacés !

Puisse ce regne que nous avons vu commencer sous les plus heureux présages , devenir encore le regne de la paix , de la gloire , & de l'abondance !

À CES CAUSES, en exécution des ordres de la majesté, après en avoir conféré avec nos vénérables freres , les chantres , dignités , chanoines & chapitre de notre église cathédrale : Nous ordonnons que dimanche prochain, 20 de

ce mois, à l'issue des vêpres, il soit fait une procession solennelle, qui partira de notre église cathédrale, pour se rendre à la chapelle de Saint-Yves, & que tout le clergé séculier & régulier y assistera. En sortant, on chantera le *R. Exurge*, ensuite les litanies des Saints; arrivés à la station, on chantera l'antienne & l'oraison du Patron; en revenant, on achevera les litanies; de retour à l'église cathédrale, on exposera le Très-Saint Sacrement; après l'avoir adoré & encensé, on chantera les deux strophes: *Tantum ergo & genitori*, ensuite le premier chantre entonnera le psaume *Miserere*, après lequel on chantera le *R. Domine, non secundum peccata nostra*, ensuite le psaume *Exaudi*, avec les versets & les oraisons qui sont dans le rituel, *pro quacumque tribulatione*; à ces oraisons, qui seront précédées par celles du Très-Saint Sacrement, on ajoutera celle pour le roi: *Quæsumus*, *omnipotens Deus*; & celle pour la paix; *Deus à quo sancta desideria*; enfin on donnera la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

La même procession sera faite dans les autres villes, paroisses, églises & communautés régulières de notre diocèse, le dimanche qui suivra la réception du présent mandement.

Nous recommandons aux fideles d'y assister.

avec piété, & chacun d'eux de prier en particulier, pour la conservation du roi, de la reine, de monseigneur le dauphin, de toute la famille royale, & pour la paix, l'union, & la concorde générale du royaume.

Et fera notre présent mandement, à la diligence de notre promoteur, lu & publié aux trônes des messes paroissiales, le dimanche qui suivra immédiatement sa réception, & affiché par tout-ou besoin sera.

Donné à Treguier, en notre palais épiscopal, le 14 septembre 1789. Signé, AUGUST. RENÉ-LOUIS, évêque de Treguier, & par plus, par monseigneur. ARTHUR, secrétaire.

Morlaix, de l'Imprimerie de P. GUYON,
Imprimeur du Roi & de la ville.







